FORUM

23/03/2021

algorithmes « Un Etat automatisé est un Etat qui s’asphyxie »

**PH.L.**

**Le modèle belge de gestion des données est historiquement basé sur la décentralisation. Est-il en train de s’effondrer ?**

A la base, la Belgique avait un très beau modèle, avec des réseaux décentralisés de données par « événement de vie », par « matière » (santé, sécurité sociale, fiscalité…). Progressivement, au motif d’être efficace, on a commencé à réutiliser ces données à des fins qui ne sont pas celles pour lesquelles on les a collectées. Il y a eu notamment la loi du 5 septembre 2018 qui crée le Comité de sécurité de l’information (CSI), mais qui donne également une base légale générale au rassemblement de données (« datamatching »). Avec la possibilité, après, de faire du « datamining », soit y appliquer des algorithmes, pour renforcer la lutte contre la fraude fiscale et sociale. Mais ces dispositions n’ont jamais fait l’objet d’un débat parlementaire à la hauteur des enjeux. Elles sont passées malgré les avis très critiques du Conseil d’Etat et de l’Autorité de protection des données. En fait, cette loi de 2018 détricote ce modèle d’administration décentralisée. Elle assume la centralisation et le profilage.

**La crise covid a-t-elle joué un rôle d’accélérateur de cette tendance à la centralisation ?**

Elle a mis en évidence une lame de fond insidieuse et dangereuse à la centralisation des données. L’avant-projet de loi pandémie s’inscrit d’ailleurs dans la suite de cette logique. De même que l’arrêté ministériel du 12 janvier dernier, où, pour la première fois, on organise le croisement de données santé avec des données de sécurité sociale. On donne donc à l’ONSS de nombreuses données collectées durant le covid. On pourrait dès lors imaginer des réutilisations des données de santé à des fins autres que purement sanitaires.

**Le citoyen a-t-il perdu la main sur la gestion de ses données ? On nous avait promis l’inverse avec le RGDP…**

La Belgique était pionnière dans cette idée du « privacy by design » (NDLR, le respect de la vie privée envisagé comme socle de base d’un projet). C’était le cas, dès les années 90, avec la Banque carrefour de la Sécurité sociale. Mais on n’a pas suffisamment mis le citoyen en situation de comprendre ce qu’il se passait. Par exemple, il manque vraiment un site sur lequel il peut voir où sont enregistrées ses données et qui les a consultées. C’est le cas avec le Registre national, mais cet outil devrait être dupliqué à toutes les administrations.

Le citoyen n’a pas le choix : il doit donner ses informations à l’Etat. Il ne peut même pas mentir, comme il peut le faire quand il s’inscrit sur Facebook. Bref, il a peu de prise sur ses données. Il doit pourtant y avoir un pacte de confiance entre lui et l’Etat. Le fait de mener des projets du type Oasis ou, à présent, « Big Data Analytics Platform », sans débat, sans pédagogie, sans transparence sur le sort réservé à ses données, risque de nuire à cette confiance. On l’a vu pendant la crise : sans cette confiance, certaines mesures de lutte contre le coronavirus ne fonctionnent pas (par exemple le traçage).

**Les projets de centralisation semblent motivés par des soucis d’efficacité de l’administration…**

On pense « efficacité » de l’administration, en automatisant le processus, mais pas à la place du citoyen par rapport à l’administration, dans un esprit démocratique. Un Etat « automatisé », c’est un Etat qui risque d’être technocratique. En particulier en matière numérique, il confie la clé à des experts qui mettent en place des outils qui ont un impact démocratique important mais qui ne sont pas débattus, voire connus des citoyens. Un « Etat automatisé », c’est un Etat où tout va fonctionner (et encore…), mais où il n’y a plus de dialogue avec le citoyen, perçu par les technocrates comme un élément encombrant, parce qu’il hésite, parce qu’il remet en question… Bref, c’est un Etat qui tourne sur lui-même, qui s’asphyxie. C’est comme mettre des puces sur les bulles à verre pour savoir quand il faut venir les vider, mais sans ne plus jamais avoir de débat sur la gestion des déchets. Il faut impérativement que le numérique, plutôt que de traquer le citoyen, lui permette de s’impliquer en société. Qu’il n’éteigne pas la démocratie, mais au contraire la stimule.